

# Bannir le cellulaire à l'école, une idée pour le Québec

Le Journal s'est rendu en France, où la mesure est implantée avec succès depuis un an



PHOTO DAPHNÉE DION-VIENS

Dans les écoles en France, les cellulaires doivent être éteints et rangés en tout temps. Sur la photo, des élèves du collège Buffon à Paris qui se promènent avec leur téléphone dans leur poche pourraient se le faire confisquer s'ils étaient surpris en train de l'utiliser.

**DAPHNÉE DION-VIENS**  
Lundi, 2 septembre 2019 00:00  
MISE À JOUR Lundi, 2 septembre 2019 00:00

**PARIS | Un an après l'interdiction du cellulaire dans les écoles de France, de nombreux experts estiment que le Québec devrait s'inspirer de cette mesure qui donne des résultats positifs chez nos cousins européens, a constaté Le Journal.**

■ **À LIRE AUSSI: Des élèves «libérés» de la tyrannie de leur téléphone**

Depuis l'an passé, tous les élèves français âgés de 15 ans et moins doivent éteindre et ranger leur cellulaire au fond de leur sac à dos, avant de franchir l'entrée de leur école chaque matin. L'utilisation des écrans est interdite en tout temps, y compris pendant les pauses et l'heure du dîner.

Même si la règle n'est pas respectée à 100 %, plusieurs n'y voient que des avantages, y compris des élèves, a constaté *Le Journal* lors de visites dans des collèges français à la fin de l'année scolaire.

«Avant, quand on avait le droit, c'était horrible, personne ne parlait. Le midi, il y avait 50 personnes qui étaient adossées contre le mur et ne parlaient pas. Il y en a même qui ne mangeaient pas», affirme Selva, une élève du collège Buffon à Paris.

«Au début, on se dit tous que c'est chiant, qu'on va s'ennuyer, mais c'est plutôt l'inverse ! On s'est fait de nouveaux amis», dit Nathan, qui fréquente le collège Duplessis-Deville dans l'est de la France.

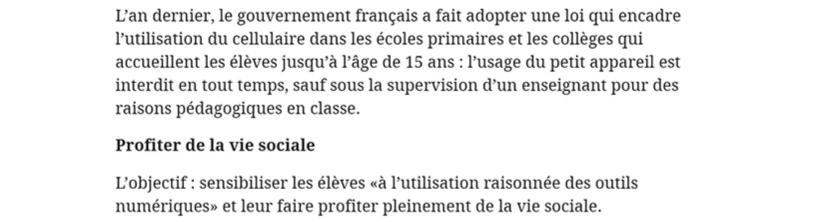


PHOTO DAPHNÉE DION-VIENS

Des étudiantes au collège Duplessis-Deville, en France, discutent dans la cour de récréation. Le cellulaire y est interdit autant à l'intérieur qu'à l'extérieur pendant les pauses.

L'an dernier, le gouvernement français a fait adopter une loi qui encadre l'utilisation du cellulaire dans les écoles primaires et les collèges qui accueillent les élèves jusqu'à l'âge de 15 ans : l'usage du petit appareil est interdit en tout temps, sauf sous la supervision d'un enseignant pour des raisons pédagogiques en classe.

### Profiter de la vie sociale

L'objectif : sensibiliser les élèves «à l'utilisation raisonnée des outils numériques» et leur faire profiter pleinement de la vie sociale.

Le cellulaire était «à l'origine d'une part importante des incivilités et perturbations au sein des établissements», indique le ministère de l'Éducation, faisant référence aux vidéos inappropriés qui circulaient allègrement sur le web.

Au collège Duplessis-Deville, la direction avait toutefois pris les devants en interdisant les cellulaires à l'intérieur des murs de l'établissement un an avant l'entrée en vigueur de la loi et la vie est revenue dans la cour de récréation.

«On vit à une époque où ils ont le téléphone greffé dans la main. On doit leur montrer à relever la tête. À regarder autour d'eux. Notre devoir, c'est de leur apprendre ça», affirme Rudy Cara, qui dirige l'établissement.

L'interdiction est à peu près respectée, affirme Philippe Auzet, principal adjoint du collège Valmy à Paris, tout en restant très lucide. «Je ne suis pas naïf, c'est normal de tester les limites», lance-t-il. Même si la règle n'est pas respectée à 100 %, elle permet tout de même de restreindre l'utilisation des écrans entre les murs de l'établissement, estime-t-il.

Justine Carrat, une élève du collège Alphonse Daudet à Paris (dont on aperçoit la photo en page frontispice), affirme de son côté qu'elle et ses camarades de classe suivent la règle à la lettre, de peur de se faire confisquer leur précieux appareil.

### Une mesure à expliquer

Au collège Albert Jacquard, qui est situé à Lure dans l'est de la France, la nouvelle règle s'est mise en place dans la cour de récréation sans trop de heurts, notamment grâce à une «période de transition» au cours de laquelle le personnel a donné des avertissements sans sévir, raconte l'enseignante Catherine Barczynski. «Pour que ça se passe bien, il faut que ce soit bien expliqué et bien préparé», affirme-t-elle.

Mais la loi française pourrait aussi avoir des effets pervers, prévient Thierry Karsenti, qui a réalisé une enquête à ce sujet dans des collèges de la banlieue parisienne. Des parents racontent que leur enfant passe encore plus de temps devant l'écran de leur cellulaire à la maison, depuis l'interdiction, rapporte ce professeur à l'Université de Montréal.

### Une idée qui fait son chemin ici

■ Au Québec, l'idée d'encadrer plus sévèrement l'utilisation du cellulaire à l'école commence à faire son chemin et l'impact des écrans chez les jeunes inquiète.

■ Des experts préoccupés par l'impact des écrans dans la vie des jeunes affirment qu'il faut s'inspirer de la législation française (voir ci-dessous).

■ Des écoles québécoises ont décidé d'interdire le cellulaire en tout temps, comme en France, alors que d'autres y réfléchissent sérieusement, comme vous pourrez le lire dès demain.

■ Québec considère que la dépendance aux écrans chez les jeunes prend une ampleur «préoccupante», alors que huit fois plus de jeunes ont été identifiés avec une problématique de cyberdépendance depuis cinq ans (à lire mercredi).

■ Le gouvernement Legault a récemment annoncé la tenue d'un forum qui mènera à un plan d'action pour lutter contre la dépendance aux écrans chez les jeunes.

## CELLULAIRES INTERDITS DANS LES ÉCOLES FRANÇAISES

### Quand?

■ Interdiction d'utiliser un téléphone cellulaire et « tout autre outil électronique » dans les écoles et collèges qui accueillent les élèves jusqu'à 15 ans.

■ Interdiction autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement, y compris pendant les pauses et l'heure du dîner, sauf en classe pour des fins pédagogiques.

### Comment?

■ Les téléphones portables des élèves doivent être éteints et rangés.

■ Chaque établissement est responsable des modalités pour faire respecter la loi.

### Quoi de neuf?

■ L'utilisation des cellulaires était déjà interdite dans environ la moitié des collèges au moment de l'entrée en vigueur.

■ La loi permet maintenant de confisquer l'appareil des élèves qui ne respectent pas le règlement.

### Et après le collège?

■ Dans les lycées français, qui accueillent les élèves de 15 à 18 ans, le cellulaire est règle générale interdit en classe, sauf pour des usages pédagogiques, et autorisé à l'extérieur des périodes de travail.

### Pourquoi agir?

Plusieurs études ont récemment démontré les impacts négatifs des écrans chez les jeunes:

■ Risque de développer davantage de problèmes de santé mentale.

■ Risque de moins bien réussir à l'école et d'être en moins bonne santé que les autres.

■ Les réseaux sociaux pourraient accroître les symptômes de dépression chez les adolescents.

## IL FAUT ABSOLUMENT INTERVENIR, AFFIRMENT 5 EXPERTS

Cinq experts québécois consultés par *Le Journal* affirment qu'il faudrait aussi songer à interdire l'utilisation du cellulaire à l'école, comme l'a fait la France depuis la rentrée 2018. Leur position ne fait toutefois pas l'unanimité.

### Il faut «absolument» mettre en place le même type de mesure au Québec, affirme cette experte qui a réalisé plusieurs études sur l'impact des écrans chez les jeunes.

«Dans une école secondaire, c'est nécessaire d'interdire les choses qui diminuent l'interaction sociale. Les années où on apprend à être sociable, c'est important qu'on soit là à 100 %. Sinon, on va former une bande de gens égoïstes qui ne vont penser qu'à regarder leurs écrans.»

– **Linda Pagani**, professeure à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal

### «C'est très intéressant comme mesure, parce qu'il y a des recherches qui suggèrent que le simple fait d'avoir le cellulaire dans la poche diminue l'attention que l'on a sur une tâche», affirme cette chercheuse qui a publié une vaste étude qui démontre un lien entre les écrans et des impacts négatifs sur le bien-être des élèves du secondaire.

«En dehors de l'école, les enfants ont une quantité de temps considérable pour apprendre à gérer eux-mêmes l'usage des écrans à la maison.»

– **Caroline Fitzpatrick**, chercheuse affiliée au centre PERFORM de l'Université Concordia et professeure en psychologie à l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse

### «Il y a un message clair qui est envoyé avec cette loi, c'est très intéressant. C'est une excellente idée qu'il faut envisager», affirme cette chercheuse qui s'intéresse à la cyberdépendance.

«Oui, il faut faire de l'éducation, mais même si on éduque et informe, ça ne veut pas dire qu'on va nécessairement changer les comportements. C'est une des étapes à envisager», ajoute-t-elle.

– **Magali Dufour**, professeure de psychologie à l'Université de Sherbrooke

### En février, le Dr Pierre-C. Poulin a publié une lettre ouverte, qui a été appuyée par l'Association des pédiatres du Québec, afin de présenter des solutions pour diminuer le recours aux médicaments pour traiter les jeunes avec un déficit de l'attention.

«On pourrait envisager, comme certaines écoles l'ont fait, d'interdire l'utilisation des téléphones cellulaires et tablettes en milieu scolaire», excepté pour des fins pédagogiques, peut-on lire. Il s'agit d'une «excellente idée», selon le Dr Poulin.

– **Pierre-C. Poulin**, pédiatre

### Jacob Amnon Suissa considère que l'interdiction du cellulaire à l'école est une excellente idée.

«Il faudrait voir comment ça se fait et quels peuvent être les ajustements à apporter. Mais contrairement à ce qu'on peut penser, les jeunes aiment bien avoir des règles, il y a moins d'imprévisibilité.»

– **Jacob Amnon Suissa**, professeur à l'École de travail social de l'UQAM qui s'intéresse aux dépendances chez les jeunes, notamment en lien avec les écrans

## L'INTERDICTION ENTRAÎNE DES EFFETS PERVERS, SELON UN EXPERT

Thierry Karsenti, qui a réalisé une enquête auprès de collégiens français vivant en banlieue parisienne, affirme que la loi française a plutôt des effets pervers : des jeunes privés de leur cellulaire pendant la journée passent encore plus de temps devant l'écran à la maison et des parents se sentent complètement démunis.

«Le cellulaire est un problème majeur, mais en interdisant, est-ce qu'on éduque vraiment? On s'imagine qu'on a réglé le problème, mais ce n'est pas le cas», lance ce professeur de l'Université de Montréal.

«Je ne suis absolument pas favorable à l'interdiction, au contraire, ajoute-t-il. Dans les collèges français que j'ai visités, les élèves l'utilisent, mais plus discrètement, même en classe. Il faut des règles, mais avec une interdiction, on n'éduque pas les élèves à faire un bon usage du cellulaire et on s'imagine qu'on a réglé le problème, alors qu'on rate notre coup.»

### Travail de sensibilisation

De son côté, la proviseure du collège Buffon à Paris insiste sur l'importance d'offrir aux élèves et à leurs parents des ateliers sur l'utilisation saine des écrans, afin de faire un travail de sensibilisation «essentiel» auprès des jeunes.

«Il faut être lucide, les écrans font partie de la vie des élèves. L'interdiction n'est pas l'unique solution, il faut aussi faire ce travail d'éducation. Mais être capable de laisser son téléphone à certains moments, ça fait partie de l'apprentissage que les jeunes doivent faire», affirme Catherine Gay-Boisson.

Ces ateliers ont aussi permis aux élèves de mieux comprendre le nouveau règlement. «Il y a eu beaucoup d'interventions. On nous a expliqué beaucoup pourquoi on l'avait enlevé et ça nous a beaucoup aidés à l'accepter», affirme Tom, âgé de 15 ans. «J'étais beaucoup sur mon téléphone avant l'interdiction, et après, je l'étais beaucoup moins, même après l'école», ajoute-t-il.

De son côté, M. Karsenti déplore que le contenu relatif à une utilisation saine des écrans soit bien peu présent dans les écoles françaises.